

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

11 septembre 2012

*Le CEE a réussi à négocier des modifications aux tarifs proposés par Union Gas pour 2013, permettant ainsi aux écoles d'économiser environ **2,2 millions de dollars (M\$)**. Si l'on ajoute à cette somme de nombreux gains de moindre importance, le total des économies obtenues cette année se chiffre à un peu plus de **2,7 M\$**, ce qui porte le total cumulé des économies réalisées depuis la création de la CEE à environ **94 M\$**.*

Des économies additionnelles sont encore possibles dans le dossier d'Union Gas. Au total, avec les importantes demandes présentées par Enbridge, Hydro One (pour le transport et la distribution), Ontario Power Generation et de grands distributeurs d'électricité, le montant qui reste en jeu pour les écoles au chapitre des hausses de tarifs demandées en 2012 dépasse 35 M\$.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Approbations de tarifs – 2012. Enbridge et Union Gas ont toutes deux demandé l'approbation de leurs tarifs de 2012 en se fondant sur les règles en vigueur pour l'établissement des tarifs au moyen d'une formule, qui prévoient des hausses peu élevées. Grâce à des règlements négociés, **la CEE a obtenu de faibles économies additionnelles pour 2012, qui se chiffrent à environ 75 000 \$**. En conséquence, les tarifs de distribution d'Union Gas ont légèrement diminué cette année.

Union Gas – Approbation de tarifs – 2013. Union Gas a déposé la demande d'approbation de ses tarifs pour 2013, qui servira de fondement pour la prochaine période d'établissement des tarifs au moyen d'une formule, probablement de 2013 à 2018. L'entreprise proposait des hausses substantielles du niveau autorisé de ses dépenses et de ses bénéfices.

Dans un règlement déposé en juin, Union Gas et les intervenants se sont entendus sur des réductions de dépenses qui représentent des **économies d'environ 2,2 M\$ pour les écoles sur la période visée**. Une autre tranche de 4 M\$ est encore en suspens. La Commission de l'énergie a tenu des audiences d'une durée de 3 semaines en juillet et en août, et elle devrait rendre sa décision au début de novembre.

Parmi les questions en suspens, signalons une proposition de restructuration des tarifs qui augmenterait la facture de certaines écoles de 35 % en 2013, pour ensuite la réduire de 15 % en 2014. Bien que cette proposition soit basée en grande partie sur une mesure avantageuse pour les écoles que la CEE avait proposée en 2006 (mais dont Union Gas avait alors obtenu le rejet), elle ne ferait qu'aggraver les inégalités actuelles. La CEE dirige les efforts des groupes de clients afin de proposer des changements.

Enbridge – Approbation de tarifs – 2013. Enbridge a déposé la demande d'approbation de ses tarifs pour 2013, qui prévoit une hausse d'un peu plus de 3 %. Étant donné que la formule d'établissement des tarifs d'Enbridge lui a permis de réaliser des bénéfices plus élevés que prévu au cours des 5 dernières années, la CEE et d'autres groupes de clients sont d'avis qu'une baisse des tarifs pourrait maintenant être justifiée. L'examen de la demande se poursuit : une audience est prévue pour le mois d'octobre, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au plus tard en février 2013.

Plans de gestion axée sur la demande. La CEE fait toujours fonction de négociateur principal des groupes de clients au sujet des conditions des programmes d'économies d'énergie d'Enbridge et d'Union Gas. Le plan d'Union Gas pour la période de 2012 à 2014 a été négocié et approuvé, et celui d'Enbridge pour les années 2013 et 2014 en est aux derniers stades de la négociation.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Tarifs de distribution – 2012. Une grande partie des premiers mois de 2012 a été occupée par les demandes d'approbation des tarifs de 2012 présentées par des distributeurs d'électricité de petite et moyenne taille. La CEE a suivi sa pratique habituelle consistant à établir un ordre de priorité en fonction du nombre d'écoles visées et de la somme en jeu, et elle a ainsi participé à l'examen des propositions de 10 distributeurs desservant environ 300 écoles. **Les économies totales obtenues pour ces écoles s'élèvent à environ 295 000 \$.**

Toronto Hydro – Tarifs de 2012. À la fin de 2011, la Commission de l'énergie a rejeté une demande de Toronto Hydro qui proposait des hausses de tarifs très élevées sur une période de 3 ans. Comme nous l'avons déjà signalé, la CEE a eu entièrement gain de cause dans ce dossier, permettant ainsi aux écoles de Toronto d'économiser environ 1,8 M\$.

Toronto Hydro a d'abord réagi avec colère au rejet de sa proposition, déposant des appels devant la Commission de l'énergie et les tribunaux. Par la suite, l'entreprise a semblé changer d'avis et a demandé l'approbation d'une hausse moins élevée pour 2012. Comme cette hausse est toujours substantielle, et la CEE continuera d'intervenir dans ce dossier.

Le 1^{er} septembre, Paul Sommerville, membre de longue date de la Commission, assumera les fonctions de vice-président aux affaires réglementaires à Toronto Hydro. Cette nomination pourrait être le signe d'un changement d'attitude radical dans cette entreprise, Paul étant reconnu comme un grand défenseur des consommateurs d'énergie.

Hydro One – Tarifs de distribution – 2013. Depuis plusieurs années, la CEE se bat pour obtenir que Hydro One tienne compte de l'écart des coûts entre ses clients en milieu urbain et ceux en milieu rural lorsqu'elle fixe ses tarifs. Comme la plupart des écoles sont situées en milieu urbain, cela aurait un impact important. Pendant l'examen des 2 demandes les plus récentes de hausse des tarifs de distribution de Hydro One, la CEE a réussi à obtenir – malgré la vive résistance de l'entreprise – des ordonnances prévoyant la tenue d'une étude en bonne et due forme de ses coûts.

Cette étude est maintenant terminée, et Hydro One vient de demander l'approbation de nouveaux tarifs pour 2013 qui mettent en œuvre ses conclusions. Ainsi, l'écart des tarifs entre les écoles en milieu urbain et celles en milieu rural augmenterait, passant de 30 % à 60 %. Lorsque tous les effets de cette mesure auront été calculés, il est prévu que les écoles desservies par Hydro One réaliseront des économies récurrentes d'environ 1,1 M\$ par année, ou 5,5 M\$ pour les 5 prochaines années.

Toutefois, en août, la Commission de l'énergie a, de manière inattendue, pris une décision procédurale reportant jusqu'en 2015 l'examen de l'étude sur les coûts en fonction de la densité du réseau. La CEE a dirigé l'opposition à cette mesure, avec l'appui des autres groupes de clients et de Hydro One, et la décision devrait faire l'objet d'un nouvel examen en septembre. La décision sur la modification globale des tarifs devrait être rendue au plus tard en mars 2013.

Enersource – Tarifs de distribution – 2013-2016.

Enersource, qui dessert près de 250 écoles de Mississauga, a demandé l'autorisation de hausser ses tarifs de 15 % sur 2 ans, ce qui finirait par coûter environ 850 000 \$ aux écoles. Comme l'entreprise s'est montrée peu disposée à conclure un règlement négocié, une audience aura lieu en septembre pour examiner sa proposition.

Autres tarifs de distribution – 2013. Certains autres distributeurs d'électricité ont commencé à déposer les demandes concernant leurs tarifs de 2013, dont Powerstream (Richmond Hill, Vaughan, Markham,

Aurora, Barrie). D'autres doivent encore le faire, notamment London Hydro, Greater Sudbury Hydro, Thunder Bay Hydro et PUC (Sault Ste. Marie). En tout, près de 2 500 écoles seront touchées par les demandes déposées pour 2013. La CEE interviendra dans les dossiers les plus importants.

Hydro One – Tarifs de transport. La plus importante société de transport de la province, Hydro One, a déposé une demande d'approbation de tarifs pour 2013 et 2014, pour un total d'un peu plus de 3 milliards de dollars pour ces deux années. De cette somme, 35 M\$ proviendraient des écoles, y compris une hausse proposée de 9,2 %. Une audience est prévue en novembre ou décembre, et une décision devrait être rendue vers février 2013.

Ontario Power Generation. OPG devait déposer une demande d'approbation de tarifs pour la période de 2013 à 2015, prévoyant une hausse totale de 6 %. Toutefois, l'entreprise a annoncé cette semaine qu'elle demandera une hausse non pas de ses tarifs mais plutôt d'autres frais, ce qui aura le même effet que si elle demandait une hausse de tarifs de 9 %. L'augmentation des coûts pour les écoles dépasserait 20 M\$ sur 2 ans. La demande sera déposée en septembre, et une décision sera probablement rendue en avril ou en mai 2013.

Contestation concernant la compensation pour la construction d'une ligne de transport privée. La CEE a dirigé les groupes de clients qui s'opposaient à la contestation par la société minière Goldcorp des règles applicables en la matière. D'après ces règles, une entreprise peut bâtir sa propre ligne de transport, mais si elle laisse ainsi inutilisée une ligne de transport existante, elle doit payer une compensation correspondant au coût restant de cette dernière. Goldcorp a contesté cette règle devant la Commission de l'énergie, qui a rejeté ses arguments et accepté ceux de la CEE. Goldcorp a porté cette décision en appel devant un tribunal, et la CEE a continué de s'opposer à sa position. Dans sa décision rendue en juin, le tribunal a maintenu la décision de la Commission. **Les économies de 130 000 \$ pour les écoles** sont peu importantes, mais la sauvegarde du principe en jeu sera très valable dans l'avenir.

AUTRES AFFAIRES

Nominations à la Commission de l'énergie. En juin, le gouvernement a nommé 3 membres à temps partiel et un membre à temps plein à la Commission de l'énergie. Il est prévu que certaines de ces nominations seront controversées, surtout à cause de possibles conflits d'intérêts.

Jay Shepherd
Avocat de la CEE

Des questions? Communiquez avec
Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou
Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)